

Code Postal : 19340
Tél. : 05 55 94 40 51

Mail : mairie.courteix@wanadoo.fr

RECU le
17 MAI 2019

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-neuf, le huit mai à dix heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Marie-Claude LEPAGE, Maire.

Présents : LEPAGE Marie Claude, Benjamin LEFAL, Chantal CHASSAGNE, Norbert SOUCHAL, BECHAREL Céline, ROZIER Antoine, MERCIER Sabrina.

Date de convocation : 29 avril 2019

Secrétaire de séance : Benjamin LEFAL

Date de publication : 10 mai 2019

Vote : Pour 7 Contre 0 Abstention 0

Objet : Arrêt du projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays Haute-Corrèze - Ventadour

Madame le Maire présente le dossier d'arrêt du projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays Haute-Corrèze – Ventadour et considère que le projet est conforme aux attentes du Syndicat Mixte et aux objectifs initialement fixés.

Le Conseil Municipal :

- **Emet** un avis favorable au projet de schéma de Cohérence Territoriale du Pays Haute-Corrèze - Ventadour



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Marie-Claude LEPAGE.

